

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1865

Artikel: Demandez le programme ! : Programme du parti socialiste suisse : questions de fond, questions de méthode
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Demandez le programme!

Programme du parti socialiste suisse: questions de fond, questions de méthode

André Gavillet (12 avril 2010)

Le programme du parti socialiste suisse (PS), c'est comme la Fête des vignerons: un seul par génération. Sur un canevas qu'imposent la nature et l'histoire, la grêle et les vendanges aux grappes lourdes, les crises économiques et la croissance du mieux-être, s'invente la nouvelle dramaturgie, une fois par quart de siècle. Nous y sommes. Le PS a rendu public son projet.

Méthode

La réflexion politique est un exercice complexe. Il tient de la philosophie, il se démontre par la praxis. L'égalité, ou l'égalité des chances, est une valeur qui doit guider l'action, nous dit-on. Mais au nom de quoi faire ce choix?

La politique se joue dans un espace façonné par l'histoire, délimitant un territoire, inventant des institutions tels le fédéralisme et la démocratie directe.

La population concernée par le projet politique se répartit selon sa formation, son âge, ses ressources. Elle répond à tout un descriptif démographique.

Enfin le programme politique doit décrire sinon une société idéale, du moins une société meilleure. Mais il ne suffit pas d'étiqueter les confitures, il faut rendre réaliste, donc démocratiquement souhaité, le projet.

Dès lors se pose une question de méthode. Est-il possible en

soixante pages de toucher à tout? La documentation ne devrait-elle pas être périodiquement mise à jour? Les ressources de l'informatique ne permettent-elles pas de sélectionner la recherche? Certes, on ne produirait plus un programme encyclopédique, valable un quart de siècle. Mais le PS ne se veut-il pas novateur?

Capitalisme

Etre social-démocrate, c'est se positionner de manière critique à l'égard du capitalisme, son pouvoir alienant, son captage de la plus-value créée par les travailleurs. Mais le PS aime sur ce sujet des formules où l'on se dénombre. On se souvient du Congrès de Montreux où, dans l'enthousiasme, il avait voté sa rupture avec le capitalisme. Sans conséquence pratique.

Le programme 2010 est sur ce sujet plus original. A tête reposée, il propose de «remplacer la propriété privée des principaux moyens de production par une propriété collective». La tonalité de cette formule est marxiste, mais pas son interprétation.

Pour «dépasser» le capitalisme, le programme propose de renforcer, élargir, les services et les sociétés qui échappent à la maximisation du profit, qui est le propre des SA. Dans les assurances, les transports, la poste, les télécommunications, le contrôle démocratique peut

être assuré par la loi, par la définition d'un mandat de prestations. Autres voies possibles: les coopératives, les sociétés où le personnel a des droits de participation, la coordination de la gestion de l'épargne salariale du second pilier.

Depuis sa fondation, bientôt cinquante ans, DP a rappelé la formule d'Alfred Sauvy sur les trois paliers de salaire: – le salaire ordinaire, contractuel, qui assure le niveau de vie, – le salaire différé qui garantit la retraite et la couverture sociale, – et enfin le salaire non distribué qui est la part des travailleurs sur la plus-value réinvestie dans l'entreprise même, et dont actuellement profitent seuls les actionnaires. Ces titres permettraient, gérés par un fonds syndical de placement, d'investir notamment dans le logement, en limitant dans ce secteur la spéculation.

Jusqu'à ce jour ces propositions étaient des idées, mais pas des idées-force. Le PS les inscrit dans son programme de dépassement du capitalisme. C'est un apport original.

Le suivi

La structure touche-à-tout du programme a pour effet que deux choix d'importance sont proposés sans être suffisamment documentés. C'est d'abord l'abolition du service militaire obligatoire. Aucune astreinte à une

obligation de servir n'étant prévue en substitution.

Et surtout, l'adhésion à l'Union européenne. On sait le PS divisé entre la défense des monopoles – voir le chapitre sur le service public – et l'adhésion. La lecture du programme renforce cette impression de grand écart. Le sujet est d'une telle importance

qu'il devrait être renvoyé à un congrès extraordinaire.

Et l'on retrouve la méthode. Il est illusoire de croire que pour une génération on va décider de l'orientation du parti socialiste. Il n'est pas certain que les militants se réfèrent à ce document lourd de soixante pages.

Il faut donc à la fois le rendre vivant et assurer son suivi. S'il est approuvé, ce qui en l'état est souhaitable, devrait être nommée une commission du programme. Non pas pour qu'elle le défende comme une référence constitutionnelle, mais pour qu'elle juge de son adaptation et de son utilité – puis de sa révision avant la prochaine Fête des vignerons.

Pour financer l'assurance-chômage de manière durable

C'est l'assiette de perception des cotisations qu'il faut revoir

Jean-Daniel Delley (11 avril 2010)

Partisans et adversaires de la révision de l'assurance-chômage (DP 1864) sont d'accord sur un point: le déficit croissant de cette assurance n'est pas tolérable, un assainissement s'impose. Les avis divergent sur la manière d'y parvenir. Le Parlement a ficelé un paquet de mesures qui combine à parts égales réduction des prestations et ressources supplémentaires. Les syndicats, qui mènent le combat référendaire, préconisent une augmentation du taux de cotisation.

La révision combattue pèche par ignorance économique: en période de conjoncture molle, une politique anticyclique digne de ce nom évite

d'affaiblir le pouvoir d'achat des chômeurs. Mais la solution syndicale, d'ailleurs prévue par la loi elle-même, n'est pas idéale non plus car elle renchérit le coût du travail, un effet peu favorable à la création d'emplois. La situation financière préoccupante de l'assurance-chômage pourrait être l'occasion d'en réformer profondément le financement. La proposition que l'économiste genevois Yves Flückiger a formulé en 1995 déjà a gardé toute son actualité (DP 1536).

L'évolution du cursus professionnel avec ses phases de chômage, tout comme la montée de l'emploi à temps partiel, fragilisent le

financement de l'assurance-chômage. Par ailleurs le fait de prélever les cotisations sur les salaires défavorise les entreprises à forte intensité de travail; ainsi pour une même valeur ajoutée brute, la métallurgie verse deux fois plus de cotisations que le secteur bancaire. Il faut donc trouver une autre manière de financer l'assurance-chômage qui ne découragerait pas la création d'emplois tout en garantissant l'égalité de traitement entre les branches économiques. C'est sur la valeur ajoutée brute que devraient être prélevées les cotisations; à savoir la masse salariale, les dividendes, les bénéfices distribués ou non, les intérêts et les amortissements.